

G.C.L. 46 rue de la chaume
88160 LE THILLOT

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU COMITE DE L'ACTIVITE

Compte-rendu de la réunion du comité de l'activité Pétanque et Jeu Provençal Compétition du mardi 9 Juin 2020 17H30.

Sont présents :

Jean-Pierre RAMPAZZO Président

Antoine CUNAT Vice-Président

Brigitte RAMPAZZO Secrétaire

Gérard COMTE

Denis HOFFMANN

Irène OUDOT

Philippe RIBLET

Frédéric VINCENT

Est absent excusé:

Pierre COMTE Trésorier

Le Président Jean Pierre RAMPAZZO salue les présents.

Il indique qu'à la demande de Monsieur Hervé PEDUZZI qui construit près du deuxième boudrome de Lyonnaise il lui a permis d'accéder à l'électricité pendant la durée de ses travaux.

Le quorum étant atteint le comité peut délibérer valablement.

Les points à l'ordre du jour sont:

1) Compte-rendu sur les actions engagées pendant le confinement.

Pendant cette période Brigitte RAMPAZZO était la seule personne habilitée à fréquenter les locaux en qualité de Directeur du Foyer, elle a mis à profit ces visites pour réaliser certains travaux de peinture et d'entretien.

Les informations en provenance des instances officielles (Fédération Nationale, Ligue Régionale et Comité Départemental) ont été publiées régulièrement sur le site du GCL.

Des communiqués de Presse ont été adressés à Remiremontinfo – Le Journal, Remiremontvallées.com et l'Écho des Vosges.

Le Président s'est entretenu par téléphone avec le Président du CD88 Joël BLAISE le 23 avril.

Une étude sur l'impact financier de la crise a été réalisée.

2) Point sur les finances de l'activité.

Le Trésorier étant absent le Président indique que pour l'exercice 2020 à l'heure actuelle les recettes s'élèvent à 2 922,16 € et les dépenses à 2 898,06 € soit un solde positif

de 24,10 € ce qui donne une disponibilité de 1 258,10 € en prenant en compte les 1 234 € du solde 2019.

944, 58 € ont été consacrés en équipement (ordinateur et équerres pour les Portes boules).

La subvention de 300 € du GCL à faire entériner par le CA du GCL a été versée.

Nous n'avons pas de nouvelle d'une éventuelle subvention du Conseil Départemental.

Il reste 95€ de licence à verser au CD88FFPJP sans doute fin Août.

Les concours hivernaux ont été bénéficiaires.

L'étude réalisée sur l'impact financier fait état de recettes non réalisées de 1 598,04€ et de dépenses non réalisées de 1 443,54 € soit un manque de 154,50 €.

Le budget prévisionnel est aujourd'hui réalisé à 75%.

En raison des circonstances exceptionnelles provoquées par la situation sanitaire actuelle et sur proposition du Président en application des directives du CNOSF les joueurs licenciés en 2020 se verront offrir leur licence pour 2021 .(Personne n'a demandé à être remboursé)

3) Perspectives d'organisation de manifestations pour la fin de saison.

Tous les concours officiels sont annulés jusqu'au 31 juillet et comme les CDC sont également annulés les rencontres prévues au GCL les 15 et 26 septembre le sont également.

La date du Tête à tête du club est fixée au samedi 10 Octobre 14H.

Tant qu'il jugera le plan de reprise risqué le Président qui est seul responsable ne donnera pas l'autorisation d'ouverture des boulodromes.

4) Choix de la date de l'Assemblée Générale .

Cette année était une année olympique ce qui nous oblige à renouveler pour 4 ans le comité de l'activité avant l'Assemblée Générale Départementale fixée le samedi 28 Novembre à ELOYES.

La date de l'Assemblée Générale est fixée au Mardi 27 Octobre 19h.

5) Choix des représentants aux divers rendez-vous du CD88 .

La journée des dirigeants se déroulera cette année à BRUYERES le dimanche 18 Octobre à 9H.

Comme à chaque fois l'activité prendra en charge le repas des trois représentants à choisir parmi les licenciés qui n'y ont jamais participé.

L'Assemblée Générale du CD88 se déroulant le samedi 28 Novembre à ELOYES jour du Souvenir Gaétan BIGARE seul le Président ou son représentant y participera.

6) Réflexion sur la prochaine saison.

Aujourd'hui nous ne savons pas quelle sera la situation sanitaire.

Au cas il y aurait toujours des contraintes comme celles que nous subissons aujourd'hui la ré-affiliation se fera en prenant le minimum de licences.

Par contre si la situation redevient normale la ré-affiliation se fera accompagnée des mêmes demandes que celles faites pour la saison 2020.

L'ordre du jour étant épuisé le Président lève la séance à 18H15.